

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 26 novembre 2024
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	26 + 5 pouvoirs	15 novembre 2024	15 novembre 2024

N° délibération	Objet
2024-118	Demande de co-financement au pays COB pour les actions de prévention en santé mentale

Le 26 novembre 2024 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

BOLAZEC : Coralie JEZEQUEL

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Philippe ROBERT-DANTEC, Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND

BRENNILIS : Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Claude MOREL, Jacques THEPAUT, Marie-Brigitte BRETHERS

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU

PLOUYE : Arnaud COZIEN, Christophe DANIEL

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

Pouvoirs : Barbara PERRON à Brigitte COURBEZ, Marie-Noëlle JAFFRE à Alexis MANAC'H, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Grégory LE GUILLOU à Arnaud COZIEN

Secrétaire de séance : Annie SALMAS

Rapporteur : Anne ROLLAND

Dans le cadre de son Contrat Local en Santé Mentale (CLSM), le Pays COB a pour mission de coordonner des actions de prévention en Santé Mentale, notamment dans le cadre des SISM (Semaines d'Informations sur la Santé Mentale) et ainsi d'accompagner les EPCI du Pays dans l'organisation d'actions de prévention.

Le Pays COB possède pour ce faire une enveloppe destinée à co-financer des actions sur le territoire.

En octobre 2024, Monts d'Arrée Communauté a organisé trois événements de sensibilisation à la population pour un montant total de 1.405€ (une soirée-débat et deux soirées ciné-débat) et le Pays COB peut soutenir le financement de ces actions à hauteur de 400€.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés autorise le président à présenter une demande de cofinancement au pays Centre Ouest Bretagne pour les actions de la communauté de communes de prévention en santé mentale qui ont eu lieu en octobre 2024 à hauteur de 400 €.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,



A handwritten signature in black ink, likely belonging to the secretary, positioned below the text "La secrétaire,".